

Fournitures scolaires 2024-2025 5^e année

Chers parents,

Votre enfant sera en 5^e année en septembre prochain et il nous fait plaisir de vous remettre la liste du matériel à lui procurer avant la rentrée scolaire.

Il doit avoir tout ce matériel pour le premier jour de classe et ce dernier doit être identifié et tous les crayons aiguisés. Nous vous invitons à recycler le matériel en votre possession.

« Pensez à réutiliser le matériel de l'an dernier et à choisir des fournitures recyclées, rechargeables et durables. »

1	Acétate double
1	Bâton de colle de gros format
1	Boite de 12 marqueurs à colorier ou plus (feutres) à pointe fine
1	Boîte de 24 crayons ou plus à colorier en bois
5	4 Cahiers Canada lignés + 1 quadrillés
1	Crayon acétate effaçable à sec
1	Clé USB
1	Boite de crayons de plomb
1	Crayon à mines et des mines 0.7
1	Duo-tang en plastique avec pochettes intérieures (sans attaches)
6	Duo-tang en plastique sans pochettes et attaches au centre (2 rouges, 2 bleus, 1 vert et 1 jaune)
2	Étuis à crayons
2	Gommes à effacer blanches
3	Marqueurs permanents noirs à pointe et une pointe fine et 2 pointes moyennes ou grosses
1	Paire de ciseaux
2	Paquets de 10 pochettes protectrices en plastique (<i>mettre 10 pochettes dans la reliure de 1 pouce</i>)
1	Paquet de 100 feuilles mobiles lignées
1	Rapporteur d'angles
1	Règle métrique de plastique rigide de 30 cm (pas de superflex)
1	Reliure à anneaux 1 pouce
2	Stylos (un bleu et un rouge)
2	Surligneurs
1	Taille-crayons avec réservoir

👉 Éducation physique : 1 paire d'espadrilles, 1 short, 1 chandail à manches courtes, le tout dans un sac en tissu

👉 Anglais : 1 reliure à anneaux 1 pouce, feuilles mobiles (20) et 1 pochette en plastique

👉 Musique : 1 duo-tang jaune

* Liste de matériel approuvée par le Conseil d'établissement le 17 juin 2024.

HORAIRE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

☺ JOURNÉE D'ACCUEIL : 28 août 2024 (toute la journée)

☺ SERVICE DE GARDE : Ouverture le 28 août 2024 à compter de 7 h

UNE FACTURE POUR UN MONTANT MAXIMUM DE **110 \$** VOUS SERA ACHÉMINÉE DÈS LE DÉBUT DE L'ANNÉE.
CE MONTANT SERA POUR PAYER LE MATÉRIEL QUE VOTRE ENFANT UTILISERA ET QU'IL CONSERVERA
TEL QUE : CAHIERS D'EXERCICES, CAHIERS MAISON, FEUILLE DE ROUTE OU AGENDA.